

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
auprès de l'OFFICE DES NATIONS UNIES
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

50

Vérifier au prononcé

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

16^{ème} session

Genève : 22 avril au 03 mai 2013

Examen périodique universel

du

Déclaration de la Délégation algérienne

(M. Mohamed Djamel Eddine BENABDOUN)

- Attaché -

Genève, 25 avril 2013

M. le Président,

Ma délégation tient à souhaiter la bienvenue à son homologue allemande conduite par M. MARKUS LÖNING, Commissaire du Gouvernement fédéral pour les droits de l'homme et les affaires humanitaires.

- Nous tenons à féliciter le Gouvernement allemand pour le processus inclusif de consultation ayant accompagné l'élaboration de ce rapport, qui souligne plusieurs avancées en matière de promotion et de protection des droits de l'homme dans le pays.

Ma délégation affiche sa satisfaction quant à la ratification par l'Allemagne de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et l'adoption d'un Plan national d'action visant à mettre en œuvre cet instrument.

Aussi, la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains et du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, sont des mesures positives dans la promotion des droits de ces tranches vulnérables de la société.

- Nous prenons note des activités de l'Institut allemand pour les droits de l'homme et des efforts menés par le Gouvernement en vue de renforcer la sensibilisation du public aux droits de l'homme.
- Ma délégation reconnaît que les dispositions du Plan national d'action sur l'intégration et celles du système juridique allemand en matière de protection et de promotion des droits des migrants sont de nature positive.

Toutefois, **nous recommandons** à l'Allemagne la ratification de la Convention sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles, afin de parachever la protection des droits de cette catégorie vulnérable. De plus, la non ratification de cet instrument est l'une des sources de préoccupation de l'Institut allemand pour les droits de l'homme.

La question de la discrimination raciale est de la xénophobie en Europe est d'une actualité brûlante. À l'heure où on assiste à une montée en puissance de ce phénomène dans plusieurs pays européens, **nous recommandons** à l'Allemagne de se doter d'une stratégie d'ensemble pour lutter contre toutes les formes de discrimination.

Enfin, ma délégation prend note de la mise en place de la Conférence allemande sur l'islam en 2006 et du dialogue inter religions engagé dans ce cadre. Nous souhaitons connaître les autres mesures concrètes prises par les autorités allemandes pour lutter plus particulièrement contre l'islamophobie.

Je vous remercie.